



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E109363

VALABLE JUSQU'AU 30/06/2024

ÉDITÉ LE 06/03/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 14/02/2019

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 06/12/2019
10 000

Raison sociale : CPZ DU LITTORAL

9000 ZAL LES PICHOTTES II
62142 ALINCHUN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOULOGNE SUR MER 2019B00123

Siret : 848 128 658 00012

Code NACE : 4120A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

GAN 302130321803

Assurance Responsabilité Civile :

GAN 302130321803

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Téléphone :

Portable : 06 83 94 93 34

Site Internet :

E-mail : contact@cpz-littoral.fr

Responsabilité légale :

DUMUR MARYAN PRÉSIDENT

Fax :

Effectif moyen : 16

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	01/07/2020
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	24/01/2024
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	21/02/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Ventilation mécanique	21/02/2024
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	24/01/2024
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LILLE
272, BOULEVARD GEORGES
CLEMENCEAU
B.P. 16013
59706 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.